

---

# Projet associatif 2019-2025

Centre de Sauvegarde de la Faune en Lorraine (CSFL)

---



---

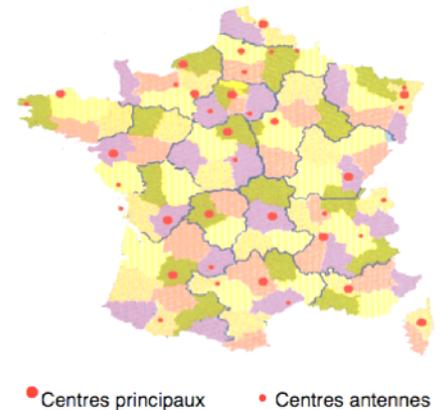
# Pourquoi la création d'un centre de sauvegarde ?

## Des faits

La région Lorraine ne disposait plus de centre de soins pour la faune sauvage depuis mai 2002. Elle était une des rares régions à ne pas disposer d'un tel établissement

Les animaux sauvages blessés ou en difficultés étaient orientés vers le Luxembourg ou le centre GORNA en Alsace.

Plus de 80% des espèces accueillies en centre de soins sont protégées. L'existence d'une telle infrastructure sera un atout pour la conservation de la biodiversité et pour les générations futures.



## Buts

L'association de loi 1901, Centre de Sauvegarde de la Faune en Lorraine (CSFL) est créée le 2 Février 2013 avec comme buts principaux :

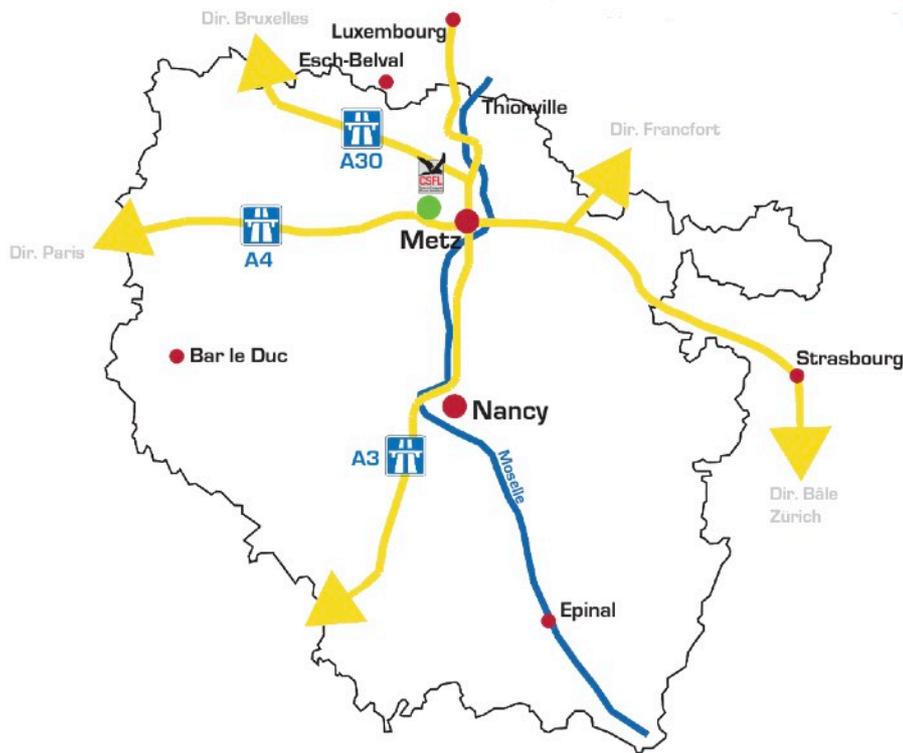
- La création et la gestion d'un centre de sauvegarde de la faune sauvage en Lorraine conforme à l'arrêté ministériel du 11/09/1992,
- La participation aux réseaux de centres de sauvegarde de la faune sauvage,
- La sensibilisation du grand public et des scolaires à la protection de la nature et l'information sur les menaces qui pèsent sur notre environnement,
- La réalisation et la participation à des études scientifiques sur la faune sauvage.

## Notre implantation

Le CSFL a une vocation régionale et devait couvrir les 4 départements lorrains. Après plus d'une année de recherches d'un lieu ou d'infrastructures disponibles, il a été envisagé de s'implanter sur le terrain du Jardin Nature de la LPO à Valleroy (54), à proximité de l'autoroute A4.

Entouré de bois et milieux ouverts, proche d'un Espace naturel Sensible (ENS du Cuvillon et du Rawé), le site disposait d'une surface de 2 hectares dont une partie serait

dédiée au centre de soins et fera l'objet d'un bail de 6 ans, signé en Mars 2015 avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux).



## Nos infrastructures

Tout centre de soins doit disposer d'une infrastructure de base :

- Bureau pour l'accueil
  - Sert à l'accueil des animaux et l'enregistrement dans les registres officiels. C'est le seul espace du Centre ouvert au public.
  - Bâtiment pour soins des animaux
  - Une infirmerie pour les premiers soins est nécessaire ainsi que différentes salles de stabilisation (animaux nécessitant des soins quotidiens).
    - Un espace dédié à la préparation de la nourriture et distinct de la zone soins est requis afin de garantir une barrière sanitaire. Des locaux pouvant accueillir différents stocks de matériel et d'alimentation seront aussi indispensables.
    - Volières et parcs pour remise en état
    - Des volières et boxes doivent permettre d'accueillir les différentes espèces animales qui seront autorisées à être soignées par l'arrêté préfectoral.
    - Les structures devront être conformes au décret de loi du 11 Septembre 1992 qui en détermine la superficie, la hauteur ainsi que les matériaux



## Fonctionnement

Pour garantir le fonctionnement d'un tel centre, la présence d'un(e) responsable capacitaire, reconnu(e) également par arrêté préfectoral, est obligatoire.

Un vétérinaire sanitaire est requis pour obtenir l'autorisation d'ouverture ainsi que pour les soins plus importants et chirurgicaux.

Pour gérer au mieux la quantité d'animaux en soins, un renfort en soigneur(euse) faune sauvage sera un complément nécessaire pour un bon fonctionnement du centre.



## Nos valeurs

### Protéger l'environnement, et valoriser la biodiversité

Pour le CSFL, l'environnement et la biodiversité doivent être respectés et préservés parce qu'ils sont nécessaires à la survie de notre terre et de l'humanité.

Nous voulons être actif dans la protection de la nature, apporter des réponses et des soins aux animaux blessés et ainsi compenser du mieux possible les dégâts occasionnés par l'Homme.

### Partager nos connaissances

Notre association souhaite pouvoir partager ses connaissances, avec d'autres associations, auprès du grand public, des écoles et d'autres centres de soins. Éduquer et sensibiliser le plus grand nombre pour que chacun devienne pleinement acteur.

---

Actuellement nous recevons plus de 10 milles appels téléphoniques par an concernant des demandes de conseils et d'informations. Nous nous engageons également à continuer à nous former pour améliorer nos savoir-faire.

### Protéger et les respecter les animaux

Pour les acteurs du Centre de sauvegarde, il ne s'agit pas seulement de s'occuper au mieux des animaux mais de prodiguer des soins de qualité de manière professionnelle et dans le respect de la réglementation (habilitations reçues).

Aussi, pour protéger et soigner les animaux nous formons nos intervenants, nous développons nos connaissances et nos savoir-faire. Nous faisons en sorte que par la qualité de nos soins, le plus possible d'animaux accueillis puissent être remis en liberté.

### Notre esprit d'équipe

La dimension de l'équipe (professionnels et intervenants) est déterminante pour assurer la continuité des soins et de l'accueil. Nous tenons à ce que l'esprit d'équipe qui nous caractérise perdure : une équipe soudée et qui partage la même vision de la sauvegarde de la biodiversité.

### Les missions de l'association

#### A. QUATRE POLES D'ACTION : Centre de soins – Étude et conservation – Médiation faune sauvage - Animation nature



---

**Pôle Centre de soins :** la prise en charge des animaux sauvages blessés et en détresse, dans un but de réhabilitation dans leur milieu naturel, après soins et sans dépendance à l'homme.

**Pôle Étude et conservation :** l'étude et la sauvegarde des espèces et de leurs milieux par des actions de protection d'espèces menacées (par exemple : protection de nid de busard cendré dans des champs de céréales) et de restauration d'habitats naturels en faveur de la biodiversité en Lorraine.

**Pôle Médiation faune sauvage :** apporter des réponses aux questions posées par des particuliers (dont par téléphone) et des collectivités, relatives à la faune sauvage et sa cohabitation avec l'Homme (par exemple : présence de fouine dans un grenier).

**Pôle Animation nature :** l'éducation pour une meilleure compréhension de l'environnement et de l'écologie, par le biais de projets pédagogiques auprès du grand public et des écoles. Dans le but de faire découvrir la faune sauvage et ses habitats et de sensibiliser sur la nécessité de conservation de la biodiversité ainsi que sur les menaces qui pèsent sur notre environnement.

## **B.NOS PRESTATIONS :**

- **Accueil et soins d'animaux en détresse :**
  - 20 volières et 5 boxes pour les mammifères (110 m<sup>2</sup>),
  - 1800 animaux accueillis par an.
- **Relâchers d'animaux :**
  - 70 % des animaux accueillis ont été remis dans leur milieu naturel en 2018.
- **Conseil et médiation faune sauvage :**
  - 10 000 appels téléphoniques reçus par an dont 90 % l'été,
  - Publications sur Facebook,
  - Communication sur notre site Internet [www.csfl.fr](http://www.csfl.fr)
  - Articles et communiqués de presse sur le comportement à adopter face à certains animaux sauvages.
- **Animation**
  - Tenue de stands d'information et de sensibilisation,
  - Animation pour les scolaires,
  - Participation à des festivals nature et environnement,
  - Organisation de sorties dans des ENS (Espaces Naturels Sensibles)

- Vente à nos adhérents
- Articles pour la faune sauvage (Nichoirs, mangeoires).

### C. NOTRE TERRITOIRE D'ACTION :

L'association CSFL rayonne sur la **région Lorraine** et sur une partie du Grand-EST (Champagne-Ardenne).

### D. NOS PARTENAIRES

- La Région Grand Est,
- Le Conseil départemental de Meurthe et Moselle,
- La Communauté de Communes Orne – Lorraine – Confluences.



ORNE LORRAINE CONFLUENCES  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

### Nos partenaires entreprises :

- UEM Fondation entreprise,
- Vivara,
- NGE (Travaux public),



### Les Associations

- LPO – Ligue de Protection des Oiseaux (Moselle et Meurthe et Moselle),
- Le parc animalier de Sainte-Croix,
- Hirrus,



---

## Les QUATRE Centres de Soins de la Région Grand Est



### A. Quels sont les enjeux auxquels l'association est confrontée ?

L'association souhaite non seulement pérenniser les emplois mais également réussir le développement des ressources humaines pour faire face à une demande croissante de soin pour des animaux blessés. Il devient nécessaire de disposer, à l'interne, d'un responsable en charge de la gestion financière et de l'équipe ainsi que de la recherche de nouveaux financements. L'embauche d'un responsable est un des enjeux de la réussite du développement global de l'association.

La période de lancement de l'association a essentiellement été tournée vers l'aménagement des espaces dédiés aux animaux. Il nous faut aujourd'hui améliorer les espaces pour le personnel.

Nous souhaitons œuvrer pour que le rayonnement de l'association s'amplifie. Il nous semble important que nos actions en faveur de la préservation du milieu naturel et de la biodiversité soient connues et reconnues.

Nous sommes également sollicités pour intervenir auprès d'un public jeune et scolaire ; la mise en place d'un pôle animation nous permettra de sensibiliser les jeunes et le grand public sur nos actions et sur la préservation de la biodiversité.

---

## A. Quelles sont les contraintes auxquelles l'association doit faire face ?

L'association ne bénéficie pas, à ce jour, de financements pluriannuels ; ceci implique la nécessité de renouveler chaque année des demandes de financement (subventions). D'autre part, toute nouvelle embauche est liée à la nécessité de trouver un nouveau financement ; des démarches devront être engagées dans ce sens pour réussir notre développement.

Notre capacité actuelle d'accueil à l'infirmerie ne peut être augmentée car elle introduirait un risque lié à une trop forte concentration d'animaux (notamment l'été). Si nous voulons continuer à faire face à un nombre croissant d'accueil d'animaux blessés, il nous faudra, soit aménager de nouveaux espaces pour les animaux, soit trouver un autre lieu d'implantation pour l'association. Cette contrainte devra être prise en compte si nous voulons réussir notre développement et accueillir d'autres catégories d'animaux.

Le volume d'accueil d'animaux et les soins à leur prodiguer implique deux exigences : d'une part avoir des espaces adaptés et suffisants en nombre pour les animaux et d'autre part disposer d'espaces pour les salariés et les bénévoles qui permettent un bien-être au travail. Il nous faudra avancer sur ces deux dimensions en parallèle.

### A. Nos priorités pour demain

#### -À l'interne :

- Trouver des financements pour se doter d'un poste de responsable RH et gestion financière,
- Aménager les locaux pour que les espaces dédiés aux personnels soient mieux adaptés,
- Étoffer le Conseil d'Administration en intégrant des administrateurs qui seraient intéressés par une thématique (relations entreprises, recherche de nouveaux financements...) afin de trouver les fonds qui nous permettrons de mettre en place les actions prioritaires.

#### oÀ l'externe :

- Développer un pôle animation (jeunes, scolaires, grand public) pour sensibiliser sur la protection de la nature,

- 
- Valoriser l'expertise de l'association auprès des institutions et des partenaires,
  - Étudier l'aménagements des locaux sur ce site et/ou sur un autre site. Envisager une implantation différente pour le pôle animation.

## **Notre plan d'action :**

### **a. Disposer de locaux permettant de poursuivre notre développement**

- Prioritairement, adapter les espaces réservés aux salariés et aux bénévoles (vestiaire, salle de repos...),
- Étudier les possibilités d'agrandissement des locaux sur site et/ou envisager un déménagement sur un autre site,
- Étudier et préparer le passage en HFS (Hôpital pour la Faune Sauvage),
- Rechercher des financements pour réaliser les aménagements dans le Centre de Soins.

### **b. Se doter d'un responsable RH et gestion financière**

- Trouver des financements pour créer ce poste,
- Engager un recrutement,
- Fixer à ce responsable les priorités d'actions (dont la réalisation de ce Projet associatif),

### **c. Développer le pôle animation**

- Développer les animations auprès des public scolaires (animation en écoles),
- Trouver un lieu permanent d'animation et l'aménager,
- Envisager des modalités et des outils pédagogiques innovants (véhicule aménagé et mobile pour des animations itinérantes par exemple),
- Préparer la mise en place d'action de formation.

### **d. Étoffer notre Conseil d'Administration**

- Rechercher et intégrer de nouveaux administrateurs et notamment sur des thématiques : relations avec les entreprises, recherche de financements,